

## Vue d'ensemble

**Durée** : Janvier 2012-décembre 2015

**Pays** : Maroc

**Domaines** : Leadership et participation politique, violences à l'égard des femmes, plaidoyer pour la mise en application de la Constitution

**Objectif** : Promouvoir, défendre et renforcer la gouvernance démocratique sensible au genre et aux droits humains des femmes au Maroc

**Bailleur** : Gouvernement du Royaume des Pays Bas (Ministère des Affaires étrangères)

**Partenaires**: Association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM), Association Ennakhil, Association Marocaine des Droits Humains (AMDH), Association Marocaine de lutte contre la violence à l'égard des femmes (AMVEF), Fondation YTTO pour l'hébergement et la réhabilitation des femmes victimes de violence, Association Tanmia, Fédération de la ligue démocratique des droits des femmes (FLDDF), Association Alternatives Citoyennes (ALCI), Association des rencontres méditerranéennes du cinéma pour les droits de l'Homme (ARMCDH), Coalition Printemps de la Dignité.

## Présentation du projet

L'égalité entre les hommes et les femmes et la lutte contre toutes les formes de discrimination ont été inscrites dans la nouvelle Constitution de 2011. Dans ce contexte, le projet « *Observatoire genre et gouvernance démocratique* » a pour objectif global de promouvoir, défendre et renforcer la gouvernance démocratique sensible au genre et aux droits humains des femmes au Maroc. Et ce à travers l'appui à la mobilisation des associations dans les domaines de la veille et de la redevabilité des élus et des décideurs en matière de participation politique des femmes et de promotion de l'égalité des sexes.

Les deux objectifs du projet sont que :

- 1) Les avocats de l'égalité de genre disposent des connaissances et capacités requises en matière d'EEG pour formuler et transformer les politiques.
- 2) Les attitudes et pratiques discriminatoires évoluent vers la promotion de l'égalité de genre.

La mise en œuvre du programme s'appuie sur les stratégies suivantes :

- Le plaidoyer en faveur de l'intégration de l'égalité des sexes dans les lois, les réformes et les politiques publiques, en conformité avec les engagements internationaux et nationaux et du Maroc.
- Le développement d'une stratégie de communication/sensibilisation en direction des décideurs politiques et de l'opinion publique.

## Résultats

- Les différentes campagnes de sensibilisation et de plaidoyer ont contribué aux modifications législatives significatives telles que le maintien de l'âge minimum de mariage à 18 ans, l'abrogation de l'article 475 du code pénal qui permettait à un violeur d'échapper à la prison en épousant la victime ou encore l'intégration de principes sensibles au genre dans la loi organique des finances.
- Les capacités des acteurs associatifs, femmes élues et candidates ont été renforcées à travers l'organisation de sessions de formation et de séminaires.
- Le site [www.egalite.ma](http://www.egalite.ma), plateforme de web partage, d'information, de sensibilisation, de plaidoyer, de mobilisation et de communication sur l'égalité de genre a reçu plus de 45 917 visites entre juillet 2013 et mai 2015.

